

GUIDE D'EXERCICE

Protection contre la transmission par gouttelettes et par contact d'une maladie contagieuse dans un contexte de pandémie de COVID-19

But

Doter les chiropraticiens d'un guide d'exercice leur permettant de prodiguer des soins d'urgence essentiels en présentiel en contexte de pandémie de COVID-19

Objectifs

Réduire le risque de transmission de la COVID-19 dans les cliniques chiropratiques

Éviter l'interruption de la prestation de services chiropratiques essentiels en temps de pandémie de COVID-19

Protéger les chiropraticiens, le personnel et leurs patients de la COVID-19 en milieu clinique

Les chiropraticiens sont fréquemment en contact avec des patients malades. Bien que le risque soit toujours présent de contracter la maladie du patient, les risques évalués pour la santé populationnelle est généralement considéré comme étant bas (à l'exception de certaines pandémies auxquelles nous avons déjà fait face: ex H1N1, SRAS).

Bien entendu, le contenu de ce guide d'exercice est applicable à chaque fois qu'un patient malade se présente dans les bureaux d'un chiropraticien, mais il est crucial dans un contexte de pandémie, plus particulièrement auprès d'une clientèle possiblement porteuse et propagatrice du virus, même en absence de symptômes. **Le coronavirus se propage par l'intermédiaire de gouttelettes et par contact sur des surfaces contaminées par des gouttelettes.** Les dernières informations sur la transmission de la COVID-19 suggèrent une possibilité de contagion lors d'une présence de 15 minutes à une distance inférieure à 2 mètres.

Le port du masque, l'hygiène des mains et le port de vêtements de protection sont de mise pour le chiropraticien, ainsi que la désinfection du matériel utilisé (tables, poignées de table, poignées de porte, chaises, etc.).

L'utilisation d'équipement de protection n'est valable que lorsque le chiropraticien suit les procédures adéquates pour les porter et les retirer. Il est essentiel de suivre les guides de bonne pratique à cet égard. Des tutoriels et informations sont disponibles, notamment :

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2442_prevention_controle_infection_equipement_protection_individuel.pdf

<https://asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/Affiches/a70-epi.pdf>

GUIDE D'EXERCICE

Protection contre la transmission par gouttelettes et par contact d'une maladie contagieuse dans un contexte de pandémie de COVID-19

Lorsqu'un chiropraticien doit absolument recevoir un patient pour une consultation en présentiel, il doit considérer les éléments suivants :

- 1 Port du masque
- 2 Environnement de soins
- 3 Actions du chiropraticien
- 4 Procédure par étape du traitement en présentiel

1 Port du masque

Certaines données suggèrent qu'un patient qui parle, tousse, éternue ou se mouche projette des gouttelettes qui peuvent demeurer en suspension dans l'air pendant trois heures pour le coronavirus. Le port d'un masque chirurgical empêche la propagation des gouttelettes de la part de la personne atteinte.

Tous les patients en consultation doivent porter un masque chirurgical dès leur entrée à la clinique. Ils doivent également obligatoirement se laver les mains¹ 20 secondes avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique¹. Le chiropraticien doit aussi appliquer ces mesures lors de toute rencontre avec un patient.

Le port du masque chirurgical par le chiropraticien ne protège pas ce dernier contre l'inhalation de l'agent pathogène. Après chaque contact des mains avec le masque (réajustement, positionnement, etc.) et lorsqu'il est retiré, il faut appliquer une solution hydroalcoolique sur les mains ou se laver les mains avec de l'eau et du savon pendant 20 secondes. Un masque qui a été retiré doit être jeté immédiatement aux ordures. Il peut être conservé seulement s'il n'a été manipulé sous aucun prétexte et s'il est porté en continu, et ce pour la durée de vie prescrite par le manufacturier².

2 Environnement de soins

Selon les recommandations de l'Institut national de recherche et de sécurité, le patient devrait être placé immédiatement dans la salle de traitement, porte close. Considérant que les cliniques chiropratiques ne sont pas munies de dispositifs d'aération mécanique, un changement d'air de la salle, à porte close, est recommandé par ouverture de fenêtre pour une durée de 15 minutes entre les patients². À défaut de pouvoir procéder ainsi, il est recommandé d'attendre 3 heures avant de réutiliser cette salle.

GUIDE D'EXERCICE

Protection contre la transmission par gouttelettes et par contact d'une maladie contagieuse dans un contexte de pandémie de COVID-19

3 Actions du chiropraticien

Les mains doivent être lavées un minimum de 20 secondes avec de l'eau et du savon avant et après chaque contact avec le patient et avant et après chaque contact avec votre visage. Alternativement, une solution hydroalcoolique peut être utilisée pour une période de 20 secondes. Évitez les contacts de vos mains avec votre visage³.

Idéalement, un **survêtement de protection (sarrau, uniforme) devrait être utilisé et celui-ci doit être changé entre chaque patient**^{2,4}. Si vous ne portez pas de survêtement de protection, vous devez changer de vêtement entre chaque patient. Lavez vos mains immédiatement après avoir retiré le survêtement de protection. À défaut d'avoir accès à ce type de survêtement, les vêtements du professionnel, s'ils ne sont pas jetables, doivent être placés en quarantaine trois jours, puis lavés avec de l'eau et du savon, idéalement sur les lieux mêmes de la clinique. Si vous ne respectez pas la période de quarantaine, la plus grande précaution est de mise lors de la manipulation et du transport des vêtements, afin d'éviter les aérosols. Lavez-vous les mains tout de suite après avoir manipulé les vêtements³. **Le port de lunettes de protection est également recommandé** afin d'éviter la propagation de gouttelettes au niveau des yeux du chiropraticien. Les lunettes de correction ne sont pas considérées comme des lunettes assurant une protection suffisante en termes de protection des infections.

Ces lignes directrices vous sont transmises dans le but d'améliorer la sécurité des chiropraticiens et de leur patientèle afin de freiner la propagation de la pandémie de COVID-19. Cependant, elles ne peuvent être aussi efficaces que la téléconsultation. Ainsi, la consultation en présentiel ne doit être utilisée qu'en dernier recours.

4 Procédure par étape du traitement en présentiel

Si vous jugez essentiel de recevoir un patient en présentiel, voici les étapes à suivre :

- ➔ Notez préalablement par téléconsultation les informations subjectives des notes de suivi de votre dossier (*SOAP notes*) : localisation de la douleur, intensité, cause, trauma, symptômes associés, etc. Suivez le Guide d'exercice sur la téléconsultation en ce qui a trait à la prise d'information et des données objectives que vous pouvez obtenir avant l'arrivée du patient (amplitude de mouvement, examen postural, etc.).
- ➔ Convenez d'une heure fixe pour le rendez-vous du patient en spécifiant de se présenter seul à l'intérieur de la clinique et avec le moins d'effets personnels possible.
- ➔ Le patient téléphone lorsqu'il est devant votre porte (ou si vous le savez sans téléphone cellulaire, l'attendre à la porte).
- ➔ Mettez votre masque chirurgical.
- ➔ Ouvrez vous-même toutes les portes (entrée de clinique et salle de traitement).
- ➔ Le patient dépose ses effets sur une chaise de la salle d'attente (en utilisant le moins de surface possible).

GUIDE D'EXERCICE

Protection contre la transmission par gouttelettes et par contact d'une maladie contagieuse dans un contexte de pandémie de COVID-19

- ➔ Donnez un masque chirurgical au patient et faites-le porter dès son entrée à la clinique¹.
- ➔ Le patient se lave les mains dès qu'il a déposé ses effets personnels : 20 secondes avec de l'eau et du savon et essuyer les mains avec du papier qu'il jette dans une poubelle sans manipulation (ouverte ou à ouverture avec le pied).
- ➔ Mettez votre vêtement de protection².
- ➔ Parlez le moins possible pendant toute la durée de la rencontre en présentiel.
- ➔ Une fois le traitement terminé, le patient se relave les mains et revient dans la salle d'attente/réception.
- ➔ Retirez votre vêtement de protection³ et lavez vos mains.
- ➔ En demeurant à au moins deux mètres de distance, donnez les instructions de suivi de la consultation: suivi de la condition par téléphone, recommandations à faire à la maison (glace, chaleur), envoi d'exercices par courriel, etc.
- ➔ Procédez au paiement par terminal sans contact ou demandez un transfert Interac, toujours en parlant le moins possible.
- ➔ Demandez au patient de récupérer ses effets personnels, de retirer son masque et d'en disposer dans une poubelle sans manipulation près de la porte.
- ➔ Ouvrez la porte de la clinique vous-même.
- ➔ Désinfectez votre poignée de porte.
- ➔ Désinfectez votre salle de traitement (poignée de porte, table en entier, chaise de la salle de traitement et d'attente).
- ➔ Retirez votre masque et lavez-vous les mains à nouveau.

Voici des liens utiles concernant la COVID-19, la désinfection des surfaces inertes et le port d'équipement sanitaire individuel :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-entretien-hygiene.pdf>

https://www.wfc.org/website/images/wfc/Latest_News_and_Features/Coronavirus_statement_2020_03_26.pdf

https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/formation-pandemie/SP-L01_prevention_des_infections.pdf (Tutoriel sur le port du masque (comment le mettre et comment l'enlever) à partir de la p. 31)

Références

¹ Institut national de recherche et de sécurité : [Prévention de la transmission des infections en milieu de soins](#)

² Institut national de recherche et de sécurité : [Précautions complémentaires : Gouttelettes](#)

³ Institut national de recherche et de sécurité : [Précautions complémentaires : Air](#)

⁴ Institut national de recherche et de sécurité : [Précautions complémentaires: Contact](#)